

International

ÉTHIOPIE, CHRONIQUE D'UN FÉDÉRALISME ETHNIQUE À BOUT DE SOUFFLE ?

Anaëlle Guillen-Meyer

29/01/2021

L'Éthiopie connaît de nombreux conflits intérieurs, et notamment au Tigré, depuis plusieurs mois. Rappelant combien la question identitaire et ethnique est centrale pour comprendre l'histoire récente et la situation actuelle dans ce pays, Anaëlle Guillen-Meyer analyse ce qu'elle qualifie d'« ethnicité politique éthiopienne » et son instrumentalisation politique par le pouvoir central, y compris l'actuel Premier ministre et prix Nobel Abiy Ahmed.

Un an seulement après avoir reçu le prix Nobel de la paix, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed semble résolu à dissuader toute velléité autonomiste et n'hésite plus à utiliser une rhétorique guerrière pour répondre au risque de « dislocation » qui semble peser sur ce pays de près de 110 millions d'habitants.

L'offensive militaire, conduite depuis le 4 novembre dernier par l'armée fédérale éthiopienne contre les forces de la région du Tigré (nord du pays) et officiellement qualifiée « d'opération de maintien de l'ordre » par le Premier ministre, a plongé le pays pendant plusieurs semaines en situation de quasi « guerre civile » selon certains médias. Alors que les habitants de la région du Tigré restent relativement isolés du reste du monde – les lignes téléphoniques et l'électricité ont été coupées pendant plusieurs semaines et la région est encore largement sous blocus –, la situation humanitaire semble des plus préoccupantes. Bien que le gouvernement fédéral ait annoncé dès le 17 novembre dernier la prise de Mekelle, capitale de la région du Tigré, l'acheminement de l'aide humanitaire était fin décembre 2020 loin d'être acquis et était marqué par de nombreux incidents comme l'attaque d'un convoi des Nations unies.

Depuis plusieurs mois, les tensions entre le gouvernement fédéral et les autorités de la région du Tigré, située à 700 kilomètres de la capitale Addis-Abeba, faisaient craindre une escalade sans pour autant laisser présager un tel conflit armé. L'annonce du report des élections générales, officiellement en raison de la pandémie de Covid-19, a conduit les représentants du Front de

libération du peuple du Tigré (TPLF), parti au pouvoir dans le nord du pays, à considérer le gouvernement fédéral comme illégitime et à organiser des élections régionales.

Malgré tout, il semble difficile de considérer uniquement cette offensive militaire comme une conséquence de l'attaque présumée des forces du Tigré de plusieurs positions de l'armée fédérale, sans prendre la peine d'évoquer les questions d'appartenance nationale qui secouent l'Éthiopie depuis plusieurs décennies. Pour comprendre les raisons qui ont conduit aujourd'hui à ce conflit armé, il convient de revenir sur l'histoire de l'Éthiopie moderne et sur la notion d'ethnicité. L'instauration d'un système fédéral ethnique et la question de la mobilisation identitaire apportent ensuite un éclairage utile pour appréhender la manière dont a été érigée l'ethnicité comme discours politique. Pour finir, nous reviendrons sur la montée des revendications identitaires qui traversent le pays depuis plusieurs années et l'arrivée au pouvoir d'Abiy Ahmed.

Histoire de l'Éthiopie moderne et ethnicité

Comprendre ce que le terme « groupe ethnique » représente n'est pas chose facile. Selon l'anthropologue Frédéric Barth, l'ethnicité est « un concept d'organisation qui permet de décrire les frontières et les relations des groupes sociaux en termes de contrastes culturels hautement sélectifs qui sont utilisés de façon emblématique pour organiser les identités et les interactions »¹. Un groupe ethnique serait donc une catégorie organisationnelle dynamique dont les symboles culturels – comme la langue et les traditions – ne deviennent des attributs ethniques que lorsqu'ils sont utilisés comme marqueurs d'appartenance par les membres du groupe.

Partant de cette définition, l'histoire de l'Éthiopie moderne pose la question de l'ethnicité et la manière dont celle-ci peut être utilisée pour établir un système de gouvernance centralisé. La pluralité des populations est incontestable en Éthiopie² – les 87 langues parlées illustrent parfaitement la diversité des traits culturels présents sur l'ensemble du territoire. Analysé par Cedric Barnes et Thomas Osmond, le cas éthiopien montre que malgré une volonté de centralisation étatique apparue dès la moitié du XIX^e siècle, dont la justification repose sur les mythes fondateurs que l'on retrouve au sein du corpus de textes *Kebrä Negast* et qui se traduit par un « processus d'identification de la catégorie ethnique Amhara à la société éthiopienne »³, l'Empire peine en réalité à contrôler l'ensemble de son territoire où des formes régionalisées de gouvernance subsistent. Ce n'est que sous le règne de l'empereur Haïllé Sélassié (1930-1974) qu'une véritable campagne de nationalisation est lancée. La mise en place d'un gouvernement moderne centralisé, « servant les intérêts nationaux et internationaux de la "Grande Éthiopie" » repose sur « l'assimilation du corpus ethnique amhara » qui conditionne l'accès à l'éducation, à l'emploi et au pouvoir. C'est donc depuis le milieu du XX^e siècle que la notion d'ethnie est mobilisée à des fins

politiques en Éthiopie, en vue de mettre en place un système de gouvernance centralisé dont les fondements reposent sur l'assimilation des traits culturels d'une ethnie considérée comme dominante – ou plus légitime – par les autres populations. Ce sont les prémices de ce que nous appellerons l'ethnicité politique éthiopienne.

En 1974, la révolution éthiopienne, principalement menée par des mouvements étudiants marqués par une forte idéologie marxiste, renverse le régime impérial et laisse place au DERG (acronyme désignant le gouvernement militaire provisoire de l'Éthiopie socialiste). Ce régime militaro-communiste, dirigé par un ancien officier Mengistu Hailé Mariam, prône une idéologie marxiste-léniniste et abolit le système féodal impérial. Si en théorie, toutes les « nationalités » sont à présent reconnues – les langues régionales apparaissent même dans les manuels scolaires –, l'État central imprègne en réalité encore davantage la société éthiopienne. Loin de tolérer un partage du pouvoir, Mengistu poursuit avec violence le projet centralisateur initié par l'Empire. L'Éthiopie connaît pendant dix-sept années une période noire, marquée par une dictature cruelle et violente, que l'on nomme la « Terreur rouge ».

Il faut attendre la chute du DERG pour que le terme « nationalité » soit institutionnalisé par la Constitution éthiopienne de 1995 qui met en place un système fédéral basé sur l'ethnicité et prévoit dans son article 39 le « droit des nations, nationalités et peuples » d'Éthiopie à l'autodétermination. Opposée aux pratiques des régimes précédents, cette constitution fédérale semble enfin vouloir donner toute sa place aux populations éthiopiennes en atténuant les déséquilibres ethniques et régionaux.

La Constitution fédérale de 1995 et la reconnaissance des « nations, nationalités et peuples »

La Constitution de 1995 consacre l'ethnicité comme discours national. Alors que le continent africain connaît dans les années 1990 un « mouvement de décentralisation » résultant de « l'effondrement de l'État post-colonial »⁴, en opposition au modèle d'État unitaire des puissances occidentales, la mise en place du projet fédéral éthiopien trouve lui ses racines dans la lutte armée qui a mené à la chute du DERG. Pour le politiste Jean-Nicolas Bach, la Constitution fédérale éthiopienne « représentait la mise en pratique institutionnelle de la thèse de l'« oppression nationale » héritée de la lutte »⁵. Il s'agit d'un point important en ce qu'il éclaire la manière dont le projet fédéral éthiopien a été pensé et a conditionné l'exercice du pouvoir par la suite. Les différents mouvements de libération qui se sont formés en réaction aux politiques centralisatrices menées par les gouvernements précédents se sont en effet organisés sur des bases ethno-

nationales – le Front de libération du peuple érythréen (FLPE), le Front de libération du peuple tigréen (TPLF), le Front de libération oromo (FLO), le Front de libération d’Afar, le Front de libération de la Somalie occidentale, pour ne citer qu’eux – et les guerres régionales qu’ils ont menées sur l’ensemble du territoire dessinent la future carte fédérale éthiopienne.

À la chute du DERG, le projet fédéral éthiopien se trouve confronté à un enjeu d’ordre existentiel : comment construire une nation pacifiée et mettre en place un système de gouvernance capable de former une communauté politique qui prenne en compte la diversité des populations ? Imprégnés d’une idéologie marxiste-léniniste⁶, les mouvements de libération, rassemblés au sein du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE), font le choix d’une Éthiopie fédérale partagée en États régionaux et qui reconnaît chaque ethnie comme « nation, nationalité et peuple ». Le groupe ethnique devient une unité administrative. Pour autant, le découpage administratif ne peut seul suffire à créer une appartenance ethnique et à imposer à un groupe la manière dont il se définit. C’est donc l’exercice du pouvoir qu’il faut analyser pour comprendre la construction politique de l’ethnicité.

Mobilisation identitaire et construction politique de l’ethnicité

Alors que la nouvelle République fédérale d’Éthiopie est officiellement dirigée par le FDRPE, coalition de plusieurs partis incarnant chacun une nationalité, c’est en réalité un homme qui pendant trente ans va exercer sans partage le pouvoir et piloter la révolution démocratique éthiopienne. Meles Zenawi, à la tête du TPLF depuis 1979, exerce les fonctions de Premier ministre de 1995 jusqu’à sa mort en 2012. Comment le TPLF, qui dans les années 1970 revendiquait l’indépendance du Tigré, a-t-il pu s’imposer à la chute du DERG et conserver le pouvoir pendant plusieurs décennies ? Pour le comprendre, il faut revenir sur les travaux menés par Jean-Nicolas Bach, déjà évoqués⁷. En s’appuyant sur « l’interprétation historique qu’avaient les élites du TPLF de la formation de l’État éthiopien en termes d’ »oppression nationale“ », il rappelle « l’ambition pan-éthiopienne du mouvement » qui, dès les années 1980, ambitionne de contrôler l’État et non plus d’en sortir. La pratique très centralisée du pouvoir, mise en place par Meles Zenawi, permet à la fois aux élites du TPLF de tenir les postes-clés (Premier ministre, chef d’état-major, chef des services de renseignement, etc.), de contrôler toutes les strates de la société éthiopienne mais également de neutraliser de manière efficace les velléités de tout autre groupe ethnique.

La question de l’ethnicité est donc centrale et interroge sur le projet fédéral éthiopien. La notion de « nation, nationalité et peuple » est définie dans la Constitution de 1995 comme « un groupe de personnes qui possèdent ou qui partagent dans une large mesure une culture commune ou des coutumes similaires, une intelligibilité mutuelle de langue, la croyance en une identité partagée ou

proche, une configuration psychologique commune, et qui habitent un territoire identifiable et largement contigu ». D'après la chercheuse Sarah Vaughan, l'idéologie du FDRPE rattacherait différents sens à la notion d'ethnie. D'une part, on considère que les groupes ethniques « répondent mieux à la mobilisation "de l'intérieur" par leur propre population », ce qui leur donne le droit à l'auto-détermination. D'autre part, on impose à ces communautés qu'elles soient « susceptibles d'identification, de définition et de prescription « par le haut », en l'espèce le pouvoir en place. Ces deux conceptions qui se juxtaposent peuvent avoir des conséquences sur « la normalisation des identités ethniques sous la forme d'entités politiques »⁸. Ces différents sens rattachés à la notion d'ethnie nous conduisent à nous interroger sur le développement de la conscience ethnique et le rôle joué par le gouvernement central dans les logiques de mobilisations identitaires.

Le cas de la région Somali – située dans le sud du pays – est intéressant puisqu'il montre la manière dont le FDRPE a pendant des décennies fait passer ses propres intérêts avant ceux de la région, n'hésitant pas à manœuvrer et cliver afin de garder la main sur les développements politiques locaux. Officiellement reconnue comme une des « nations, nationalités et peuples » du pays, la région Somali n'a eu en réalité que très peu de marge de manœuvre dans la gestion de ses affaires locales. Il est vrai que cette région, frontalière d'un État instable, agressif et gangrené par le terrorisme, peuplée elle-même par deux ethnies rivales, les Somalis et les Ogadenis, est particulièrement difficile à gérer. Dans leurs travaux, Tobias Hagmann et Mohamud H. Khalif affirment cependant que « l'architecture fédérale éthiopienne a radicalement transformé la politique locale »⁹. Selon eux, le gouvernement fédéral a encouragé les compétitions entre « clans » pour le contrôle des ressources étatiques, notamment en gardant la mainmise sur les nominations aux postes administratifs. À titre d'exemple, il faudra attendre 2004 pour que les premières élections régionales soient organisées, alors que presque tous les présidents de région avaient été nommés par le pouvoir central. Les rivalités existantes entre les différents clans et peuples de la région sont exacerbés par le pouvoir central qui impose ainsi son propre agenda politique.

Cette hypothèse est renforcée par l'étude menée par Thomas Osmond dans le cadre des élections de mai 2005 à Dire Daoua – ville située dans l'est du pays, proche des frontières djiboutienne et somalienne – et dans laquelle il développe la notion « d'autochtonie » qui conditionnerait l'accès aux ressources politiques institutionnelles et « à la représentation politique légitime dans le cadre du fédéralisme ethnique »¹⁰. Selon lui, le cas de Dire Doua est emblématique puisque sa diversité culturelle et les différentes nationalités qui la peuplent – oromo, amhara et somali – s'opposent en théorie au principe érigé par la Constitution de 1995 qui prévoit que chaque communauté culturelle et linguistique homogène dispose de son propre territoire. Plus largement, cette contradiction est importante au moins pour trois raisons : (1) certains territoires sont disputés (à l'ouest du Tigray entre Tigréens et Amharas, au Benishangul entre Gumuz et « colons » amharas ou oromos ; c'est

particulièrement vrai dans le sud) ; (2) sans être formellement disputés, certains territoires ou certaines villes au peuplement mixte font l'objet de revendications culturelles ou linguistiques contradictoires ; et (3) beaucoup d'Éthiopiens sont nés de mariages interethniques. Dans les faits, les élections de 2005 à Dire Daoua mettent en lumière « les logiques de construction de ces nationalités institutionnalisées » et les « revendications sur l'autochtonie », attisées par un pouvoir central qui utilise les nationalités comme des « outils politiques » afin de « diviser ses opposants régionaux ».

Cette idée, développée par Thomas Osmond, selon laquelle l'identité politique correspond en réalité de manière illusoire à l'identité culturelle, rappelle la dualité entre la tradition positiviste et primordialiste présentée par Sarah Vaughan. Il est d'ailleurs intéressant de faire le rapprochement entre leurs travaux car tous deux, par des études de cas différents¹¹, mettent en lumière avec précision la manière dont le gouvernement fédéral a mobilisé « la notion d'ethnie dans un but politique et administratif »¹².

Les processus de formulation ethnique sont donc directement influencés par l'État central. Tout d'abord, intrinsèquement, en considérant le groupe ethnique en entité administrative, le gouvernement fédéral a conditionné l'accès aux ressources gouvernementales à des communautés répondant à des critères définis par lui-même. Ensuite, l'accès au pouvoir basé sur des logiques ethniques a participé à la conscientisation des appartenances communautaires par les individus. Un autre facteur a également joué : une « ethnie » se considérant opprimée par le pouvoir central peut elle-même être perçue comme l'opresseur dans telle ou telle région ; ainsi les Oromos dans le sud, que la noblesse oromo a largement aidé les Négus successifs à conquérir. L'exercice du pouvoir par le FDRPE montre, en outre, que les clivages et les rivalités entre nationalités institutionnalisées ont été exacerbés à des fins politiques par le pouvoir central.

Cette ingérence fédérale n'est pas sans conséquence puisque les études de ces différents cas montrent un lien de causalité entre la perception de la gestion des ressources gouvernementales – basée sur des considérations ethno-administratives – et les conflits intercommunautaires. Le partage des ressources, l'accès au pouvoir et la définition des frontières qui reposent sur des bases ethno-fédérales sont sources de tensions et provoquent des rivalités entre communautés.

Montée des revendications identitaires

Au fil des années, les cadres du FDRPE abandonnent la rhétorique démocratique révolutionnaire qui laisse place à une nouvelle idéologie : l'État développementaliste¹³, théorisé et initié par Meles Zenawi. L'exercice autoritaire du pouvoir et le contrôle exercé par le gouvernement central

semblent trouver leur justification dans la poursuite des objectifs de ce projet politico-économique¹⁴. Le pays se transforme, des méga-projets voient le jour – comme la construction du barrage de la Renaissance¹⁵. Le développement d'une politique économique ambitieuse s'accompagne de politiques publiques de développement qui sont appliquées grâce à une administration aux mains du FDRPE, répressive, et qui contrôle l'ensemble de la population et plus particulièrement les travailleurs et les paysans¹⁶. En même temps, la pratique du pouvoir reste largement autoritaire. La résorption de la pauvreté est reléguée au second rôle. Le développement économique semble l'unique priorité, dont la fin justifie les moyens.

Le décès brutal de Meles Zenawi en 2012 ouvre la voie à une redistribution des cartes. Hailé Mariam Dessalegn, jusqu'alors vice-Premier ministre, est choisi par le FDRPE pour succéder à Meles Zenawi. Loin d'être doté du même charisme que son prédécesseur, Hailé Mariam Dessalegn semble être le choix de la raison pour le FDRPE. Originaire du sud, il pourra mener à bien les réformes engagées dans le cadre de l'État développementaliste, sans exacerber les tensions, et porter la voix du parti qui compte bien démocratiser son fonctionnement. Une opposition commence à faire entendre sa voix. Des débats ont lieu. Les gouvernements régionaux savourent une autonomie, certes limitée, mais nouvellement accordée.

Pourtant, la pratique du pouvoir des dernières décennies n'est pas sans conséquence. À tous les échelons, la corruption et le clientélisme sont des pratiques courantes¹⁷. L'État développementaliste montre ses limites. La course à la croissance économique a creusé les inégalités. La population, les travailleurs enrégimentés par le gouvernement, ne bénéficient pas des fruits de cette croissance à deux chiffres. La mal-gouvernance et la monopolisation du pouvoir par quelques-uns sont de plus en plus difficiles à accepter. Les premières manifestations de mécontentement aux formulations identitaires ont lieu dans le Tigré, puis en Oromia, et s'étendent à l'ensemble du territoire éthiopien. D'après Sabine Plenel et Mehdi Labzaé, la multiplication des conflits dans les campagnes éthiopiennes à cette période trouve son origine dans « l'articulation de questions territoriales et identitaires sur un fond de revendication d'une plus grande justice économique »¹⁸.

En 2014, le Master Plan d'Addis Abeba – plan d'urbanisme intégré qui prévoit l'extension territoriale de la capitale en région Oromia – fait figure de catalyseur. Les étudiants d'abord, puis les paysans et divers groupes militants s'opposent violemment à ce plan par crainte qu'il ne conduise à de nouvelles expropriations foncières. La répression est violente. Des centaines de personnes sont tuées lors de manifestations et des milliers d'autres sont emprisonnées. Au même moment, plusieurs villes en région Amhara s'enflamment. Les revendications sont multiples : corruption, liberté des prisonniers politiques, répression, injustice sociale et économique, etc. L'État

d'urgence est proclamé au cours de l'été 2016.

Le gouvernement fédéral apparaît démuné et répond par la violence et la répression à la poussée des identités ethniques qu'il a lui-même créée et exacerbée. Chaque revendication est dorénavant formulée en termes identitaires, comme le résumait Sabine Plenel et Mehdi Labzaé : « Instituée comme base de la représentation politique depuis l'instauration du fédéralisme ethnique, l'appartenance ethno-nationale est devenue le canal principal d'expression des revendications politiques »¹⁹. Hailé Mariam Dessalegn démissionne en avril 2018. C'est dans ce contexte qu'Abiy Ahmed arrive au pouvoir.

Abiy Ahmed, prix Nobel de la paix ou chef de guerre ?

L'accession d'Abiy Ahmed à la primature marque un tournant. Dès sa nomination, de nombreux observateurs voient en lui un symbole et l'espoir d'un apaisement des tensions et des conflits qui traversent le pays depuis plusieurs années. De père oromo musulman et de mère amhara chrétienne, le nouveau Premier ministre sait jouer de ses attaches identitaires et de ses expériences passées – dans l'armée puis en tant que député où il a œuvré en faveur de la résolution de conflits religieux²⁰ – pour acquérir une légitimité et rassembler autour de lui.

Réformateur, Abiy Ahmed entend engager l'Éthiopie sur le chemin de la libéralisation économique et politique. En un temps record, il ouvre de nombreux chantiers, des milliers de prisonniers politiques sont libérés, des négociations sont lancées avec les partis d'opposition, un accord de paix est signé avec l'Érythrée mettant ainsi fin à vingt ans de conflit. L'action d'Abiy Ahmed s'inscrit sous le signe de la rupture et de la réconciliation entre les peuples.

Pourtant, rien n'est acquis, et l'« abiymania » retombe très vite. D'un côté, les mesures en faveur de la libéralisation de l'économie ne se traduisent pas concrètement sur le coût de la vie pour la population. Dans le même temps, les revendications identitaires se multiplient, comme légitimées par les discours du Premier ministre. Le renouvellement des responsables politiques qui a été engagé a mis fin à la domination tigréenne mais nombreux sont ceux qui craignent à présent l'arrivée au pouvoir de nombreux leaders oromo nommés aux postes clés. Dès septembre 2018, les massacres interethniques se multiplient. Pendant quasiment deux ans, le pays est marqué par une flambée des violences qui secoue aussi bien les universités – les campus sont régulièrement le théâtre de heurts à caractère identitaire entre étudiants –, mais également l'armée – une tentative de coup d'État en juin 2019 conduit à l'assassinat de plusieurs responsables militaires en région Amhara –, les campagnes, les fêtes religieuses... Cette montée des tensions communautaires fait craindre pour la stabilité du pays. En novembre 2019, un référendum est organisé dans la zone du

Sidama qui acquiert ainsi une certaine autonomie et ouvre la voie à d'autres revendications locales. En juin 2020, les tensions avec les Oromos s'exacerbent après l'assassinat à Addis-Abeba du chanteur et militant Hachalu Hundessa. Les manifestations qui ont suivi font une centaine de morts.

La vision unitaire prônée par Abiy Ahmed montre ainsi ses limites. Sa philosophie *Mederer*, dont il expliquait lors de la réception de son prix Nobel de la paix à Oslo qu'elle signifiait qu'« il n'y a qu'un "nous" car nous sommes tous liés par un destin commun d'amour, de pardon et de réconciliation », ne se traduit pas dans les faits. Son exercice du pouvoir diffère peu des pratiques précédentes : les forces de sécurité répriment avec violence les manifestations, les opposants politiques sont de nouveau arrêtés et emprisonnés, Internet est coupé régulièrement²¹. Empreints d'une rhétorique nationaliste, les discours d'Abiy Ahmed placent l'Éthiopie au-dessus des nationalités qui la composent. Car il s'agit bien de cela, de deux visions institutionnelles qui s'affrontent : « soit un État fondé sur une identité nationale, dirigé par un pouvoir centralisé ; soit une structure politique agrégeant des identités multiples »²². La dissolution du FDRPE et la création du Prosperity Party – que le TPLF refuse d'intégrer – montrent la volonté d'Abiy Ahmed de juguler les revendications identitaires, freins selon lui à une « Éthiopie unie, forte et prospère ».

S'agit-il donc d'abolir le système fédéral éthiopien ou bien d'en réformer sa pratique ? Comment lutter contre les mobilisations identitaires que le pouvoir a en partie créées, voire souvent exacerbées ? Pourtant, le Premier ministre semble lui-même jouer avec les appartenances communautaires. Des milices amhara combattent aux côtés des forces fédérales et pourraient être responsables d'une bonne partie des violations des droits de l'homme commises au Tigré. La société civile s'inquiète de l'apparition de profilage ethnique – à l'encontre des Tigréens – quand le gouvernement explique vouloir simplement « démanteler la colonne vertébrale » du TPLF au sein de « l'appareil politico-sécuritaire ». Le conflit en cours dans la région du Tigré n'a pas seulement ravivé les tensions entre communautés, il montre également la fragilité du système fédéral éthiopien. Les ONG rapportent des cas d'exactions et de crimes de guerre à l'encontre de la population. La prise de Mekelle revendiquée par le pouvoir fédéral ne marque pas la fin du conflit qui s'est transformé depuis en guérilla qui pourrait perdurer dans le temps.

La dimension identitaire et ethno-nationale apporte des éclairages sur les raisons qui ont conduit au conflit dans le Tigré. Elle pourrait bien sûr s'insérer dans un cadre d'explications plus global dans lequel seraient développés d'autres facteurs comme la structure de l'économie, la recomposition des gouvernances sur le continent et le rôle joué par la communauté internationale²³. Pourtant, les enjeux d'appartenance ethniques semblent décisifs en Éthiopie où deux visions de l'ethno-fédéralisme s'opposent aujourd'hui.

« Rétablir l'État de droit et l'ordre constitutionnel », comme l'écrivait sur Twitter le Premier ministre éthiopien ? Ou bien établir un pouvoir centralisé en tuant toute velléité autonomiste ? D'après Jean-Nicholas Bach, « entre ces deux lectures, il y a désormais une ligne qui semble infranchissable, sans compromis possible »²⁴. Prix Nobel de la paix pour certains, chef de guerre pour d'autres. Alors qu'une nouvelle opération militaire a été lancée fin décembre 2020 à la frontière avec le Soudan, les capacités de résolution pacifique des conflits inter-ethniques par le Premier ministre éthiopien semblent se réduire chaque jour un peu plus.

1. Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fénart, *Théories de l'ethnicité*, suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières* de Frederik Barth, Paris, PUF, 1995. Le texte de Barth, *Ethnic Groups and Boundaries*, est publié en 1969.
2. Il est difficile d'avoir une cartographie précise des différents groupes en Éthiopie, le dernier recensement de la population datant de 1994. On estime à plus de 80 le nombre de groupes ethniques présents en Éthiopie dont les principaux sont : Oromos (estimation 32%), Amharas (estimation 30%), Afars (estimation 7%), Tigréens (estimation 4%), Somalis (estimation 4%), Gurages (estimation 4%), Sidamas (estimation 3,4%), Welaytas (estimation 2%).
3. Cédric Barnes, Thomas Osmond, « L'après-État-nation en Éthiopie. Changement de forme plus que d'habitudes ? », *Politique africaine*, 2005/3 (n° 99), pages 6 à 21.
4. Makita-Kass Kasongo, « Fédéralismes africains : l'idée fédérale dans l'Afrique des turbulences politico-ethniques. », *Revue internationale de politique comparée*, 2003/1 (vol. 10), pages 19 à 40.
5. Jean-Nicolas Bach, « Le roi est mort, vive le roi » : Meles Zenawi règne, mais ne gouverne plus », *Politique africaine*, 2012/4 (n°128), pages 143 à 158.
6. Comme l'affirment Cédric Barnes et Thomas Osmond, la Constitution fédérale éthiopienne semble s'inspirer de la constitution de l'Union soviétique. En cela, la théorie des nationalités de Joseph Staline, sur laquelle semble reposer le projet éthiopien, conduit à une certaine confusion entre les termes « nationalité » et « ethnie ».
7. Jean-Nicolas Bach, « Le roi est mort, vive le roi » : Meles Zenawi règne, mais ne gouverne plus », *op. cit.*
8. Éloi Ficquet, « Fonder un régime sur le recensement ethnique : le fédéralisme éthiopien », *Critique internationale*, 2009/4 (n°45), pages 37 à 57.
9. Tobias Hagmann, Mohamud H. Khalif, « La Région Somali d'Éthiopie, entre intégration, indépendance et irrédentisme », traduction de Ivan Couzel, *Politique africaine*, 2005/3 (n°99), pages 43 à 62.
10. Thomas Osmond, « Jeux de pouvoir et référents identitaires. Quel statut institutionnel pour Dire Dawa ? », *Politique africaine*, 2005/3 (n°99), pages 63 à 82.
11. Sarah Vaughan étudie les revendications autonomistes des populations du nord de l'Omo (North Omo) et des Welaiyta, et les relations entre groupes ethniques ou minorités dans la région de Kaffa-Sheka.
12. Sarah Vaughan, « Identité ethnique et fédéralisme en Éthiopie du sud », traduction de Frédéric Le Marcis, *Politique africaine*, 2005/3 (n°99), pages 22 à 42.
13. Inspiré du modèle asiatique, l'État développementaliste éthiopien repose sur un interventionnisme étatique fort en matière économique. Cette théorie repose sur l'émancipation du secteur agricole dominant et le développement des secteurs de l'industrie et des services qui permettraient le développement global et rapide du pays.
14. Jean-Nicolas Bach, « Le roi est mort, vive le roi » : Meles Zenawi règne, mais ne gouverne plus. », *op. cit.*
15. Le barrage de la Renaissance sur les eaux du Nil, qui pourrait devenir la plus grande centrale hydroélectrique d'Afrique, est l'un des ambitieux projets de développement éthiopiens. Sa construction, lancée en 2011, est source de tensions politiques avec l'Égypte et le Soudan qui s'opposent sur la gestion des eaux du Nil.
16. Sabine Planel, « Le *developmental state* éthiopien et les paysans pauvres. Économie politique du développement rural par le bas », *Politique africaine*, 2016/2 (n°142), pages 57 à 76.

17. René Lefort, « La crise de l'EPRDF : « Devenir inclusif ! », *Politique africaine*, 2016/2 (n°142), pages 121 à 144.
18. Mehdi Labzaé, Sabine Planel, « La République fédérale démocratique en marche : crise politique, état de grâce et avancée néolibérale en Éthiopie », *Politique africaine*, 2018/2 (n°150), pages 161 à 178.
19. Mehdi Labzaé, Sabine Planel, « La République fédérale démocratique en marche : crise politique, état de grâce et avancée néolibérale en Éthiopie », *op. cit.*
20. Mehdi Labzaé, Sabine Planel, « La République fédérale démocratique en marche : crise politique, état de grâce et avancée néolibérale en Éthiopie », *op. cit.*
21. « No chance for compromise », interview de Tsedale Lemma, journaliste d'Addis Standard, *Taz*, 30 novembre 2020.
22. Jean-Philippe Rémy, « En Éthiopie, le spectre de la dislocation », *Le Monde*, 27 novembre 2020.
23. Dans une tribune publiée par *Foreign Policy* le 24 novembre 2020, l'ancien Premier ministre Hailé Mariam Dessalegn reproche à la communauté internationale d'encourager le gouvernement fédéral éthiopien à ouvrir des négociations avec le TPLF. Cette approche, selon lui, s'oppose à l'État de droit éthiopien en positionnant le gouvernement fédéral et le TPLF sur un pied d'égalité.
24. Jean-Philippe Rémy, « En Éthiopie, le spectre de la dislocation », *op. cit.*